مؤسسة دعم تطوير الرقمنة
Entreprise d'Appui au Développement du Numérique

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

Conformément aux articles 85 et 88 de la procédure d'achat et de procurement de l'EPE-SPA-EADN, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation **N°03/EADN/2022** portant sur « acquisition d'équipements informatiques au profit d'un client de l'Entreprise d'Appui au Développement du Numérique (EADN) », qu'a l'issue de l'analyse des offres, selon les critères prévus dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement comme suit :

Soumissionnaire retenu	Montant (DA)	Délais		Notes attribuées		
		Délai de Garantie	Délai de livraison	Note Technique	Note Financière	Note Totale
SARL ORSIMA	65 877 210.00	12 mois	45 jours	14	60	**74**

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours, auprès du Comité des marchés de l'Entreprise, dans un délai de huit (08) jours calendaires à compter de la date de la première publication du présent avis dans le site web de l'EADN, conformément aux articles 89 et 90 de la procédure d'achat et de procurement de l'EPE-SPA-EADN. Aussi, tout soumissionnaire désirant prendre connaissance des résultats détaillé de l'évaluation de son offre technique et financière peut se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis.